

## Infos pratiques

- Permanences téléphoniques les lundis, mercredis et vendredis de 14h à 16h.
- Rendez-vous possible à l'école ou au centre PMS pendant les heures scolaires.
- Service fermé pendant les congés scolaires, sauf :
  - du 27 février au 3 mars 2023 ;
  - du 10 juillet au 14 juillet 2023 ;
  - du 21 août au 25 août 2023.



*Au plaisir de vous rencontrer !*

## L'équipe présente dans l'école

### **Ann RESTEIGNE**

Auxiliaire Logopédique  
(équipe maternelle)  
ann.resteigne@centrepms.be



### **Aude FIERENS**

Auxiliaire ParaMédicale  
aude.fierens@centrepms.be



### **Chloé BUSTAMANTE**

Conseillère Psycho-Pédagogique  
chloe.bustamante@centrepms.be

## La direction du centre



### **Alexandra ZAMANIS**

alexandra.zamanis@centrepms.be



*Centre Psycho-Médico-Social libre  
de Jodoigne*

Chaussée de Charleroi, 31A

1370 Jodoigne

010/81.26.27

Pour davantage d'informations, visitez notre site internet : [www.centrepms.be](http://www.centrepms.be)



### Qu'est-ce que le PMS peut m'apporter en tant que **parent** ?

- Des moments d'écoute et d'échange à propos de mon enfant ;
- des conseils, de l'aide et du soutien dans mon rôle de parent et autour des besoins de mon enfant ;
- un relais avec l'école et avec les services extérieurs ;
- ...

### Qu'est-ce que le PMS peut m'apporter en tant qu'**enseignant, direction ou équipe éducative** ?

- Un regard extérieur complémentaire ;
- des temps d'arrêt permettant une réflexion commune pour le bien-être de l'élève ;
- des temps d'échange autour de la dynamique de classe ;
- la recherche commune de ressources supplémentaires, de pistes d'aides (actions de prévention, activités de classe sur des thèmes divers, apports théoriques, recherche de partenariats, etc.) ;
- ...

### Qu'est-ce que le PMS peut t'apporter en tant qu'**élève** ?<sup>1</sup>

- De l'écoute et du soutien par rapport :
  - o à ta vie et tes relations (amicales, amoureuses, familiales) ;
  - o si tu ressens un mal-être (stress, déprime, manque de confiance en soi, difficultés scolaires, etc.) ;
  - o si tu te questionnes sur ta scolarité (orientation scolaire et professionnelle) ;
- ...

Le CPMS est un service centré sur

le **bien-être de l'élève**,

de l'école maternelle à la fin des secondaires

- Analyse de la situation amenée ;
- actions préventives ;
- vision globale de l'enfant (santé, vie affective, sociale, relationnelle, pédagogique, familiale,...) ;
- équipe multidisciplinaire ;
- soumis au secret professionnel ;
- partenaire en milieu scolaire ;
- avis indépendant de l'école ;
- service gratuit.

<sup>1</sup> En maternelle et primaire, une rencontre individuelle avec l'enfant se fait uniquement après entretien avec les parents ou les personnes qui exercent l'autorité parentale. La législation prévoit la possibilité de refuser le bénéfice de la guidance individuelle de son enfant. Pour ce faire, veuillez contacter la direction du centre, Madame ZAMANIS (010/81.26.27).